



Par : Louise Marquis

En se promenant le long du fleuve...

Première partie

En me promenant le long du fleuve, j'ai laissé mon esprit vagabonder. Tant de beauté, tant de mystère dans un paysage toujours changeant! J'ai ensuite posé les yeux sur ce qui m'entourait et l'idée de cet article a germé dans mon esprit.

Le peuplement du Québec s'est d'abord fait sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Cette longue « route d'eau » permettait de pénétrer plus avant dans ce continent méconnu. Il servait de voie de communication et assurait un apport de nourriture à ceux qui utilisaient ses ressources. Si vous examinez une carte du Québec et suivez son parcours, vous verrez L'Isle-Verte, ancré sur sa rive sud. C'est mon coin de pays, mon lieu d'origine. J'y suis née, j'y ai vécu et j'y reste attachée même si la vie m'a amenée dans d'autres lieux.

Mais L'Isle-Verte n'est pas l'île Verte. Et pour les résidents du coin, certaines parties de son territoire sont connues sous d'autres noms et ont une histoire bien à elles. C'est ce que je vous propose d'explorer ici.

Je vous parlerai plus spécifiquement du coin où Amable et Alexandre Marquis ont choisi de s'établir. Eux et leurs descendants ont façonné ce territoire, participant à son développement. Certains y sont restés tout au long de leur vie et d'autres s'en sont allés, cherchant une meilleure place au soleil. Mais le nom Marquis reste indissociable de ce coin de terre.

Il s'agit donc de l'extrémité nord-ouest de l'actuelle municipalité de L'Isle-Verte, celle qui rencontre le territoire de Cacouna et qui se rend jusqu'au fleuve. Sa superficie n'est pas si grande, mais son histoire est riche et remonte aux premiers temps de la colonisation. Selon mes recherches, Amable s'est établi sur ce qui est aujourd'hui le premier rang (mon père avait remarqué les restes d'une ancienne fondation au bord de la petite rivière qui borde un de nos champs) alors qu'Alexandre avait choisi le « Bord-de-l'eau » (Note : Amable et Alexandre sont les fils de Joseph-Marie, le petit-fils de l'ancêtre Charles). La rivière des Vases relie ces deux sites.

Je commencerai par vous donner quelques informations sur L'Isle-Verte, grâce au site internet de la municipalité. Puis, je vous ferai partager quelques petits textes sur l'île Verte, la « Rivière-des-Vases », le « Bord-de-l'eau » et le bras du fleuve qui sépare l'île Verte et la terre ferme; j'ai trouvé ceux-ci en me promenant dans ce qui est maintenant le parc côtier Kiskotuk. Ces textes, dont les informations parfois se chevauchent ou se répètent, donnent un bref aperçu de l'histoire de ces lieux. (P.S. Ces textes sont transcrits mot à mot sauf indication contraire; les explications et les commentaires que j'ai rajoutés ici et là seront entre parenthèses.). J'ajouterai quelques mots sur ce parc, qui peut intéresser les promeneurs et les amateurs de randonnées pédestres. Je vous ferai part aussi de quelques informations que j'ai glanées





sur la présence des Marquis dans ce coin de pays, en particulier en rapport avec la mousse de mer. Bonne lecture!

L'Isle-Verte

Géographie

L'Isle-Verte, la deuxième plus peuplée des municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup, se distingue par son accessibilité et sa diversité géographique.

À plusieurs égards, cette localité jouit d'une position géographique enviable. Située à vingt-cinq (25) kilomètres de Rivière-du-Loup, L'Isle-Verte longe la route 132 entre Cacouna, à l'ouest, et Trois-Pistoles, à l'est. Au nord, elle borne au fleuve et, au sud, à Saint-Paul-de-la-Croix et Saint-Éloi. La proximité de l'autoroute Jean-Lesage [autoroute 20] (*P.S. Depuis quelques années, cette autoroute traverse la municipalité*), du port de mer de Gros-Cacouna et du carrefour routier de Rivière-du-Loup y facilite l'accès.

Le paysage de L'Isle-Verte charme par sa diversité avec les îles, les montagnes, les rivières et les immenses battures qui rejoignent le fleuve. Un service de traversier assure la liaison entre L'Isle-Verte et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (île Verte).

Histoire

L'histoire de L'Isle-Verte se confond avec celle de l'île du même nom. Il y a L'Isle-Verte, la municipalité riveraine, et l'Île Verte, l'île qui s'allonge sur le fleuve Saint-Laurent, face au village. Deux noms de lieux qui ont la même prononciation mais avec une orthographe différente. À l'origine, c'est l'Île Verte qui a donné son nom aux espaces tout aussi verdoyants du village riverain.

Longtemps avant l'établissement du régime seigneurial dans notre région, des hommes d'ascendance européenne et des Amérindiens connaissaient bien l'île, le territoire de L'Isle-Verte et les lieux environnants. Jacques Cartier y a fait référence dans ses récits. C'est le 2 septembre 1535, alors qu'il remontait le fleuve non loin de la rivière Saguenay, qu'il aperçut l'île Rouge et l'île Verte.

Champlain aussi y a fait mention dans ses écrits. Selon lui, de 1621 à 1626, plusieurs commerçants français venaient à l'île Verte pour y faire du troc avec ceux que l'on surnommait à l'époque les « Indiens ». Certains de ces Amérindiens habitaient sur le territoire de L'Isle-Verte de façon presque permanente; c'était le cas des Montagnais. D'autres y séjournaient à l'occasion, depuis plusieurs millénaires.

Régime seigneurial

L'historique de nos seigneuries remonte en 1653. La Nouvelle-France vivait sous le régime féodal français. Ce système gouvernemental amenait le roi, par l'entremise de ses gouverneurs, à donner de grandes étendues de terre à ses plus dévoués gentilshommes qui obtenaient, par le fait même, le titre de seigneur. Ce titre, considéré très important à l'époque, faisait du seigneur le noble

représentant de la race française. L'histoire de L'Isle-Verte est indissociablement liée à la vie de ces hommes, aux types de seigneurs qu'ils étaient et à l'histoire de leur (s) seigneurie(s).

Les premiers seigneurs (1653 - 1711)

En 1653, le gouverneur Jean de Lauzon concède à son fils Louis, la seigneurie de la rivière au Saumon, la future rivière Verte. À cette époque, les différents seigneurs se succèdent et s'adonnent surtout à la chasse, dont celle du loup-marin. Ainsi, jusqu'en 1711, les bateaux circulent entre Québec et L'Isle-Verte, transportant chasseurs et pêcheurs intéressés par les loups-marins, les marsouins et la morue qu'on y retrouve en abondance.

La dynastie des seigneurs Côté (1711 - 1819)

Le 11 février 1711 compte parmi les dates les plus importantes de l'histoire de L'Isle-Verte. Ce jour-là, Jean-Baptiste Côté échange ses deux terres de l'île d'Orléans pour la seigneurie de L'Isle-Verte. Avec le seigneur Côté commencera une ère de développement agricole qui se perpétuera, avec ses descendants, pendant près d'un siècle. Ainsi, sous la dynastie des seigneurs Côté, L'Isle-Verte se bâtit une réputation qui perdure encore de nos jours, celle de leader dans le secteur agricole.

La fin du régime seigneurial (1819 - 1854)

Louis Bertrand devient seigneur par bail emphytéotique (*bail de très longue durée*), en 1819. Il fera fortune avec le commerce du bois. L'Isle-Verte se développera au cours du 19^e siècle d'une façon telle qu'elle sera considérée comme l'une des localités industrielles les plus importantes du Québec. Le moulin à scie et la fonderie Charles Bertrand (sur l'emplacement de la filature actuelle) représentent les joyaux du faubourg d'en haut. Et que dire du commerce de la mousse de mer...

Le moulin du Petit-Sault, dernier vestige de cette époque, se trouve devant la chute du même nom, à l'est du village, sur la route 132. Bâti en 1740 par le seigneur Gabriel Côté, le premier moulin desservait les censitaires de la région. Chrysostome Dumas l'acquiert, en 1823, avec tous les droits seigneuriaux qui s'y rattachent. Il fait démolir l'ancien moulin pour y construire un moulin en pierre, l'actuel moulin du Petit-Sault.

Sur le site, il y avait aussi un moulin à scie, une grange et une boutique de forge. Il y régnait une activité économique intense qui a contribué à l'essor économique de la région.

Fondation civile de la paroisse

Le 12 mai 1828, l'évêque du temps fait une demande au gouverneur de la province dans le but d'obtenir la fondation civile de la paroisse dont la fête titulaire est la Décollation de St-Jean-Baptiste, le 29 août. Étant d'ordre purement ecclésiastique, le décret de 1828 n'aura aucun effet civil tant que les Lettres patentes officielles de sa Majesté ne seront pas émises.



Reconnaissance civile

Le 12 février 1835, L'Isle-Verte est reconnue civilement par la proclamation de Matthew Lord Aylmer, C.C.B. gouverneur en chef de la province du Bas-Canada.

Le 23 janvier 1952, le territoire se divise en deux entités distinctes. On forme alors deux (2) conseils dont l'un administre le village et l'autre la paroisse.

Regroupement

Le 9 février 2000, les municipalités du village et de la paroisse se regroupent en une seule entité sous l'appellation de : Municipalité de L'Isle-Verte.

L'île Verte

Émergée du fleuve Saint-Laurent, cette île longue et étroite, bordée de récifs et de hauts-fonds, est accolée à la rive sud dans le même alignement que l'île aux Pommes et l'île aux Basques. Au nord de l'île Verte se trouve l'île Rouge ceinturée d'écueils, où viennent se jeter les forts courants de la rivière Saguenay. À cette hauteur, le fleuve se réduit en profondeur et en largeur à l'approche de ces deux îles. Au temps de la navigation à la voile, ce lieu où le Saint-Laurent se sépare en chenaux était redouté par les navigateurs et les pilotes. En effet, le Maloin Jacques Cartier, dans le récit de son voyage de 1535, mentionne que les abords de l'île étaient dangereux pour les navires, sans toutefois la nommer. En 1621, Samuel de Champlain, lors de sa venue au Canada, la connaissait déjà sous l'appellation de l'« isle Verte ». Sûrement à cause d'un voyageur venu des « hautes mers » qui, à la vue de cette île recouverte d'épinettes, lui attribua ce nom qu'elle porte encore aujourd'hui avec ses verts pâturages entrecoupés de boisés.

Bien avant la venue des Européens, l'île Verte était, l'été, un lieu de rassemblement pour la chasse et la pêche de certaines bandes d'Amérindiens. Ceux-ci y « cabanèrent » quelquefois l'hiver. À l'époque de la colonisation, cette île fut, à quatre reprises, annexée, en tout ou en partie, avec les autres terres et battures (*rivages que découvre la marée basse*), à une seigneurie. Les concessions de 1653 et de 1663 n'eurent pas de suite puisque leurs propriétaires, Louis Lauzon, sieur de La Citière, et Louis Couillard de Lespinay ne respectèrent pas l'engagement de développer ce territoire. Par contre, les deux fils de Louis Rouer de Villeray amorcèrent, en 1684, la colonisation de la seigneurie de L'Isle-Verte et, cinq ans plus tard, l'île fut entièrement concédée et morcelée entre les seigneurs LaChenaye et Villeray.

Dans les années 1780, l'Écossais Peter Fraser fut le premier colon à défricher et habiter l'île Verte. Ce pilote du Saint-Laurent avait acheté la partie est du seigneur Jean-Baptiste Côté et s'était fait attribuer la pointe ouest par Malcolm Fraser. Seul propriétaire de l'île, Peter Fraser amorça le peuplement en y établissant ses enfants et ses amis. Comme la culture de ces terres ne pouvait faire vivre tous ses habitants, les insulaires durent alors se

tourner vers les métiers de la mer et devenir pêcheurs, faucheurs de mousse de mer, navigateurs, pilotes ou marin.

Au début du régime anglais, l'île Verte fut pendant un certain nombre d'années la station de pilotage du fleuve Saint-Laurent avant d'être déplacé (*sic*) au Bic. Afin d'aider la manœuvre des pilotes, on entretenait des feux, l'été, sur la pointe rocheuse (Pointe à Michaud) située du côté nord-est. À ce même endroit, en 1806, la maison Trinité, responsable du pilotage, décida d'y construire le premier phare du fleuve sur un terrain appartenant à Peter Fraser. La « lumière » y fut allumée en 1809 sous la supervision du gardien de phare, Charles Hambleton. Après son décès en 1827, Robert Lindsay et ses descendants de père en fils prirent la relève pour les 137 ans qui suivirent. Malgré le phare, plusieurs échouements (*immobilisation accidentelle d'un navire sur un haut fond*) survinrent. Entre autres, le 28 septembre 1831, un transport de troupe, le brick « Acadia » (*Navire à deux mats à voiles carrées*), venant du Royaume-Uni, s'échoua sur les Couillons (*récifs situés au nord de l'île, près du Bout-d'en-Bas, soit la partie est de celle-ci*) près de la tour. Ses trois cents passagers, vétérans de l'armée, leurs épouses et leurs enfants, furent accueillis par Robert Lindsay. Il leur fournit la nourriture en sacrifiant la récolte d'un champ complet de pommes de terre. Malheureusement, vingt-sept d'entre eux, surtout des enfants, moururent de la rougeole et du froid.

Au sujet des difficultés de navigation, voici un surplus d'informations.

Au 19^{ème} siècle, les brumes, les tempêtes, les glaces et les erreurs humaines occasionnèrent plus d'un naufrage (plus de cent soixante pour l'île Verte). À cet endroit du fleuve, les brouillards sont fréquemment causés par la rencontre de l'eau froide venant du courant du Labrador avec l'eau plus chaude du Saint-Laurent et du Saguenay. À l'époque, lorsque les capitaines et les pilotes de navire à voiles ne pouvaient pas distinguer la proue (*partie avant du navire*) à partir de la poupe (*partie arrière du navire*), il s'avérait encore plus difficile pour eux de discerner les récifs et les hauts-fonds ceinturant les îles. Au cours des années, l'ajout d'aides à la navigation (phares, balises, canons, cornes de brume) n'empêcha pas l'échouage de certains bateaux. Dans certains cas, des tempêtes de grands vents ne permettaient pas aux voiliers de s'ancre à l'abri des îles et les poussaient sur les rivages. Parfois, l'arrivée précoce des gels hivernaux provoquait la formation de glace et de banquises qui retenant prisonniers les bateaux et endommageaient leurs coques de bois jusqu'à les faire couler sur place. D'ailleurs une épave ensevelie dans la vase, visible à marée basse tout juste en face du quai de Cacouna-Est témoigne encore aujourd'hui des difficultés de la navigation dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Vous retrouverez d'autres renseignements sur Notre-Dame-des-Sept-Douleurs dans un prochain bulletin..

Suite dans le prochain bulletin